

REVUE DE
LINGUISTIQUE
FRANÇAISE
DIACHRONIQUE

1
AVRIL 2011

DIACHRONIQUES

PÉRIODISATION(S)

Gardes Tamine – 979-10-231-2136-0



PÉRIODISATION(S)

OLIVIER SOUTET

Introduction

ROBERT DE DARDEL

Les préalables méthodologiques de la linguistique historique du français

MICHEL BANNIARD

Du latin tardif au protofrançais : vers un nouveau paradigme

BERNARD COMBETTES

Le système syntaxique du français préclassique : homogénéité ou instabilité ?

CLAIRE BADIOU-MONFERRAN

Du « français préclassique » au « français classique » : continuité ou rupture ?

JOËLLE GARDES-TAMINE

« À quelle heure, s'il vous plaît ? »

SANDRINE REBOUL-TOURÉ

La dynamique lexicale en français contemporain : faits de discours ? faits de langue ?

PÉRIODISATION(S)

Périodisation(s)



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2011
© Sorbonne Université Presses, 2022

Diachroniques n° 1
ISBN papier : 978-2-84050-735-2

PDF complet – 979-10-231-2130-8

TIRÉS À PART EN PDF :

Avant-propos – 979-10-231-2131-5
De Dardel – 979-10-231-2132-2
Banniard – 979-10-231-2133-9
Combettes – 979-10-231-2134-6
Badiou-Monferran – 979-10-231-2135-3
Gardes Tamine – 979-10-231-2136-0
Reboul-Touré – 979-10-231-2137-7

Maquette et réalisation :
Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre)
Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. (33) 01 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

« À quelle heure s'il vous plaît ? »

Joëlle Gardes-Tamine

Université Paris-Sorbonne

Dans un carnet de 1843, Victor Hugo raconte une discussion qui l'aurait opposé à Victor Cousin lors d'une séance de l'Académie. À l'envolée de Cousin qui s'écriait dans un beau mouvement : « La décadence de la langue française a commencé en 1789 », il aurait répondu : « À quelle heure s'il vous plaît ? » Question de seuil, et de repères, que pose toute périodisation, qu'elle soit littéraire, ou linguistique : « Toute mesure se prête à un sorite. Cent ans tout juste ? Pas un moment de moins ? Si vous ôtez un mois, un an, un cheveu, que restera-t-il de votre critère ? » (J. Schlanger, 1992, p. 103). Question de découpage, puisqu'il faut isoler des moments, introduire de la discontinuité dans une évolution continue, et supposer que ces moments, ces tranches chronologiques, sont consistants. Avant 1789, la langue est pure, en 1789, commence la décadence. D'une certaine façon, c'est penser que l'Histoire est orientée, même si ce n'est pas vers une fin, au double sens du terme, alors que les retours en arrière, les résurgences, ne sont pas rares et troublent singulièrement l'avancée. L'histoire littéraire le montre : la Renaissance retrouve l'Antiquité, certains auteurs ne font pas mystère des influences qui s'exercent sur eux, comme Saint-John Perse inscrivant ses éloges sous le patronage de Pindare. Des contemporains par l'âge peuvent ainsi appartenir à des périodes différentes par leur écriture : Saint-John Perse est un poète du XIX^e siècle, pour ne pas dire du XVIII^e, mais Segalen est beaucoup plus moderne, s'il est possible de dater la modernité,

laquelle est évidemment toujours relative. Ces périodisations permettent pourtant de classer, de rassembler et de séparer, de faire apparaître des ressemblances et des différences. L'histoire de la littérature est une reconstruction partielle et théorique. La grammaire de même consiste en un langage de représentation qui ne doit pas être confondu avec la langue elle-même : l'objet d'étude et l'étude sont distincts, la périodisation n'est pas donnée, mais construite et cette construction ne va pas de soi. S'il est en effet relativement aisé de déceler une évolution dans le lexique, dont les dictionnaires donnent une idée, c'est beaucoup plus difficile en syntaxe, laquelle constitue pourtant l'ossature de la langue. C'est donc à une réflexion sur les difficultés de la périodisation que cet article sera consacré.

Quelques problèmes

Si on arrive assez bien à définir des faits historiques, même si le négationnisme existe, parce qu'ils constituent des événements dont témoignent documents, enquêtes, traces de toute sorte, si les textes permettent de décrire et de comparer les phénomènes littéraires, ceux du centre et ceux de la périphérie, la notion même de fait grammatical fait problème, ainsi d'ailleurs que le statut de la discipline (S. Auroux, 1998). On en voit l'illustration dans le débat sur le rôle de l'exemple que les uns admettent comme un fait parmi d'autres, alors que d'autres y voient un artifice. Si certains linguistes raisonnent à partir de quelques exemples, parfois même d'un seul, c'est que ce n'est pas nécessairement en multipliant les observations que l'on saura établir le fait grammatical. C'est un point sur lequel a insisté J.-Cl. Milner, en particulier lorsqu'il s'interroge sur la place à attribuer à la linguistique au sein des sciences expérimentales et sur le statut des données : « La grammaire commence là où le magnétophone rencontre son point d'insuffisance » (1995, p. 73). Le fait linguistique, pourrait-on dire, est double. Il consiste d'une part dans la collecte d'énoncés prononcés ou écrits, et d'autre part dans des exemples fabriqués par le linguiste, pour fonder ou illustrer les règles proposées. On pourrait penser que

seuls les énoncés observés méritent vraiment l'appellation de faits. On est alors dans le cadre de ce que Milner appelle une « épistémologie du document » qui conduit à privilégier les corpus :

La technique du corpus est précise. Elle signifie que l'on s'impose au départ de construire la théorie linguistique d'un ensemble strictement délimité et défini de données de langue. Ces données peuvent être constituées par une œuvre littéraire, un ensemble de journaux, un ensemble d'enregistrements, etc. Mais, à l'arrivée, cette théorie doit être une théorie de la langue considérée. (1995, p. 120)

Le problème posé, si le travail sur corpus a bien pour exigence la systématisme et l'exhaustivité, c'est que l'une comme l'autre sont relatives au corpus sur lequel on travaille et qu'il faut multiplier la description des corpus pour faire la théorie de la langue. C'est une tâche illimitée. Dans les termes de Milner, les corpus ne font jamais apparaître que des usages, des « possibles matériels ». Or, rien ne permet de dire d'un fait qui n'est pas attesté qu'il n'existe pas dans d'autres usages, non encore étudiés, bref qu'il est impossible, rien ne permet non plus d'extrapoler de la donnée au système, car il faudrait établir qu'elle est vraiment représentative. S'appuiera-t-on sur les statistiques et la fréquence ? Mais les énoncés enregistrés dépendent de la situation où ils sont émis et sont contingents. Leur nombre n'est pas nécessairement significatif. Est-ce au contraire parce que la pratique de la langue de Mallarmé, qui la « creuse » en creusant le vers, est particulière, qu'elle est en dehors de la langue, alors qu'il s'est proclamé résolument « syntaxier » ? Il convient donc, avec Milner, de distinguer le « possible matériel », du « possible de langue », que respectent Mallarmé, ou Rimbaud, par exemple pour l'apposition.

Les descriptions habituelles distinguent les appositions frontales, toujours sans déterminant quand ce sont des GN, de celles qui interviennent à l'intérieur de la phrase ou en position finale. Pour ces dernières, une répartition claire semble s'établir, entre les GN réduits à un substantif, lequel est alors accompagné d'un déterminant, « Héraklès, le Dompteur » (Rimbaud, *Poésies*,

« Soleil et Chair », v. 110) et ceux qui comportent des expansions, autorisant l'absence de déterminant :

J'étais insoucieux de tous les équipages,
Porteur de blés flamands ou de cotons anglaiss.

(*Poésies*, « Le Bateau ivre », v. 1-2)

Or, on rencontre chez les deux poètes des cas, sans doute moins nombreux, d'appositions réduites à un substantif : « Zeus, Taureau, sur son cou berce comme une enfant / Le corps nu d'Europé » (« Soleil et Chair », v. 96). Faut-il les considérer comme stylistiquement marquées, comme des écarts – on sait combien cette notion est fréquente en stylistique – ou faut-il modifier la description de l'apposition, et admettre que l'absence de déterminant est possible en toute position et quelle que soit la configuration des GN ? Plusieurs questions sont en réalité soulevées : la question du centre et des marges de la description, et la nature du fait linguistique, qui n'est sans doute pas à confondre avec les données observées, mais à construire à partir d'elles. Qu'est-ce donc en l'occurrence que le fait « apposition » ? On y reviendra.

Si le fait ne se confond pas avec les données, s'il est construit, comme dans toute science, à partir des observables et d'une théorie, on comprend que certains grammairiens et linguistes recourent à des exemples fabriqués : c'est qu'ils permettent justement de faire apparaître ses caractéristiques, en « neutralisant », dit Milner, tout ce qui pourrait gêner sa perception. On pourrait certes objecter que ce débat intéresse plus le linguiste synchronicien que l'historien de la langue, mais, dans la mesure où ce dernier compare des systèmes relativement stables dans une synchronie, ou des faits isolés appartenant à des synchronies, il est lui aussi aux prises avec la question des données et des faits.

Une illustration du problème est offerte par le relatif, secteur sensible pour l'évolution de la langue. Dans un article consacré à une réflexion sur sa description, les auteurs (J. Deulofeu et A. Valli, 2007) soulignent l'hétérogénéité des données retenues par les linguistes, dont les unes sont des productions

attestées de locuteurs – mais ils ne marquent pas leur caractère contingent, qui conduit à ce que certains faits ne soient pas représentés, alors qu'ils sont parfaitement possibles –, et les autres des productions conformes aux règles établies soit par les grammairiens ou les linguistes, qui constituent alors ce qu'ils appellent avec Claire Blanche-Benveniste une « grammaire seconde ». L'article pose plusieurs questions : peut-on mettre ces données disparates sur le même plan, quelles sont celles qu'il faut retenir dans une étude de l'évolution de la langue... ? Les auteurs tentent d'y répondre à partir de deux phénomènes, les « relatives aux cas obliques » et les « datifs partitifs » (« Je lui ai examiné la gorge »). On se bornera aux relatifs. Depuis longtemps, on admet l'existence, à côté des emplois réguliers, de « relatives populaires » (F. Gadet, 1999, p. 617) caractérisées en particulier par un décumul de la fonction du relatif et du rôle de joncteur : « le système "populaire" (qui se trouve aussi chez d'autres locuteurs) tend à l'emploi exclusif de *que* comme marque de subordination, qui, étant invariable, ne peut être dit pronom relatif : c'est une conjonction, simple marque de frontière » (voir aussi F. Brunot, 1937 [1909], p. 503) :

en voilà une idée qu'elle est bonne (sketch de Coluche)
un copain que j'ai passé mon enfance avec lui

L'examen d'un corpus oral, constitué par l'équipe du *Groupe aixois de recherche en syntaxe (GARS)* fait pourtant apparaître le très faible nombre de ces « relatives populaires », si bien qu'au yeux de J. Deulofeu et A. Valli, il est difficile de parler d'une évolution de la langue dans le domaine : « La situation des relatives obliques est tout bonnement restée la même à travers les siècles : il s'agit d'un secteur faiblement et complexement organisé » et « l'évolution souvent invoquée de la relative du français parlé vers la généralisation d'une particule invariable au lieu du pronom relatif n'est pas vérifiée » (2007, p. 95). Il faudrait en définitive distinguer entre les cas sujets et compléments, pour lesquels le système fonctionne librement, en utilisant *qui* et *que*, et les cas obliques, où l'on utilise, du moins dans l'oral, plutôt des sortes de « collocations ». On ne se prononcera pas sur la validité des conclusions de l'article. On observera

simplement que l'établissement des faits, et leur comparaison, est loin d'être aisée, dans des secteurs mêmes où l'on pensait avoir des vues claires. On notera également qu'il n'y a sans doute pas lieu de parler du relatif, mais des relatifs, et que l'évolution ne les concerne pas tous au même point. « Dont », par exemple, pose des problèmes particuliers. Quant il est complément d'un GN et marque la possession, il est aujourd'hui souvent redoublé par un déterminant possessif :

[...] la romancière de [...] dont Jeanne doit transposer au cinéma son célèbre « Portrait d'un séducteur ». (*Le Nouvel Observateur* du 4 au 10/12/1987)

Quelques exemples sont d'ailleurs relevés par M. Grevisse (1953, § 559, rem. 2) chez des écrivains :

[...] tous ceux dont un sombre chagrin ne fermait pas leur âme à la gaîté du soleil en ressentient la bienfaisante influence.
(Proust, *Jean Santeuil*)

La question associée est celle de l'usage fautif, dont on peut se demander s'il est un écart, non conforme à la langue, ou s'il constitue un phénomène précurseur (français dit *avancé*) dans l'évolution à retenir pour l'établissement d'une périodisation.

On peut enfin relever le statut à part du relatif dans les constructions clivées. Si, comme le disent J. Deulofeu et A. Valli, les constructions en *que* + pronom personnel¹ sont rares, elles le sont moins dans une extraction. Des exemples comme « C'est nous qu'on l'a fait », « C'est mon fils qu'il me l'a dit », ne sont pas rares :

C'est moi que je suis la Joconde
(*Menuet pour La Joconde*, chanson chantée en particulier par Barbara)

Ils sont très fréquents dans le Sud. Ils posent peut-être la question de la variation, car il est possible que ces emplois soient influencés par le provençal, qui, même s'il n'est plus guère parlé que par des personnes âgées, ou à la suite d'une scolarisation bilingue volontaire, a laissé des traces, en dehors

1. Bien qu'elle me paraisse inadéquate, je garde cette terminologie, qui importe peu ici.

même du lexique. C'est donc dire que l'évolution, si évolution il y a, n'est pas uniforme.

On peut enfin se poser une dernière question concernant le relatif, à nouveau dans l'extraction. On observe de plus en plus souvent une redondance dans l'emploi du relatif prépositionnel :

C'est à mon fils à qui je parle.

C'est de ce problème dont je voulais vous parler.

La langue de la télévision abonde en exemples de ce type, là où les puristes recommandent de marquer une seule fois la construction du verbe :

C'est mon fils à qui je parle

C'est à mon fils que je parle.

Or, les trois constructions étaient librement employées à l'époque classique (exemples empruntés à N. Fournier, 1998, p. 135) :

C'est à vous à qui je parle (Molière)

C'est Sethon à qui vous parlez (La Bruyère)

C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler (Boileau)

La double mention de la préposition est qualifiée par M. Grevisse d'*archaïsme* ; mais si l'*archaïsme* devient (ou redevient) la forme la plus répandue, au moins dans certains usages, comment faut-il le qualifier, et l'analyser ? S'agit-il d'une résurgence d'emplois devenus minoritaires, mais qui n'ont jamais totalement disparu, et qui sont conformes à la règle ? S'agit-il d'une forme au fond nouvelle, même si elle est identique à un usage ancien ? Autant de questions qui rendent difficile la périodisation. D'autant que si on peut retracer l'évolution d'un fait, à supposer qu'on réussisse à en établir l'existence dans différents systèmes, parler de périodisation suppose l'existence d'un faisceau de faits qui vont dans le même sens. En effet, il faut reconnaître « au sein de l'ensemble des changements que connaît une langue, l'existence de "changements liés", c'est-à-dire de changements qui, bien que singuliers et distincts les uns des autres, ont en commun de contribuer à un même mouvement de réorganisation du système » (B. Combettes et C. Marcello-Nizia, 2008, p. 357).

D'autres difficultés surgissent, qui ne concernent plus l'établissement du fait et son interprétation, mais le découpage en périodes lui-même. Noter une évolution est une chose, l'attribuer à une période en est une autre. Les historiens de la langue admettent comme grandes périodes celles de l'ancien français, du moyen français, du français moderne et contemporain, mais à l'intérieur de ces grands ensembles distinguent des tranches plus fines, qui, à mesure que l'on se rapproche de l'époque actuelle, coïncident avec des siècles : protofrançais, français médiéval, moyen français (xv^e siècle), Renaissance (xvi^e siècle), période classique – xvii^e et xviii^e siècles regroupés dans l'histoire de la langue française de J. Chaurand (1999) ou distingués dans celle de M. Huchon (2002) –, xix^e siècle, xx^e siècle, à quoi il faudra évidemment ajouter le xxi^e. Or, il semble que ce soient moins des faits grammaticaux précis que des attitudes à l'égard de la langue qui fondent ces distinctions. C'est ainsi que M. Huchon définit la langue du xvii^e siècle, qui « affiche apparemment un tout autre idéal [que le xv^e] : celui du mot juste et de la pureté de la langue » (2002, p. 172) ou que J.-Ph. Saint-Gérand insiste sur le fait que la langue du xix^e siècle :

[...]se caractérise fortement par le processus de grammatisation qui l'affecte sans discontinuer, et qui, au-delà de tous les ouvrages susceptibles de décrire son organisation lexicale et morpho-syntaxique, installe en chacun de ces praticiens une vive et rigoureuse conscience normative. (1999, p. 402)

Il ne s'agit donc plus tout à fait d'une périodisation qui concerne les faits, mais l'attitude à l'égard de ces faits, qui est d'un autre ordre. B. Combettes et C. Marchello-Nizia, lorsqu'ils soulignent les difficultés de la périodisation, font remarquer qu'elle est toujours construite *a posteriori* sur des présupposés

[...] qui sont loin d'être toujours explicités. On rappellera par exemple l'influence qu'ont pu avoir, dans la périodisation du français, les modèles offerts par l'histoire littéraire ou par l'histoire de la civilisation (la reconnaissance des périodes du français du xvi^e ou de langue classique est explicitement justifiée, chez des auteurs comme Littré ou comme Nyrop, par l'existence des « époques littéraires » ou, plus largement, des « époques culturelles » correspondantes). (2008, p. 355)

L'histoire des idées sur la langue se lie ainsi à l'histoire générale des idées, qu'il est tout aussi difficile de découper en périodes. On se bornera à rappeler les débats concernant le *xx^e* siècle : commence-t-il au tournant du *xix^e*, au plutôt après la guerre de 1914-1918 ? S'achève-t-il dans les années soixante ou avec la chute du mur de Berlin ? À lire par exemple la description du village de Minot, dans le centre de la France, faite dans le cadre d'une enquête ethnologique dans les années soixante-dix, on se convainc aisément que la vie des femmes n'y avait guère évolué depuis le *xviii^e* s., en dépit évidemment des améliorations techniques, jusqu'aux années soixante, où tout est bouleversé et où commence à n'en pas douter une nouvelle période (Y. Verdier, 1979).

Les améliorations techniques ne jouent pas seulement dans la vie quotidienne, mais aussi dans l'évolution des représentations de la langue, et elles peuvent y entraîner des changements importants. C'est parce qu'on a pu enregistrer la parole que la phonétique s'est développée et que l'oral est devenu au *xx^e* siècle la priorité des linguistes. Plusieurs faits, d'ordre très différent, pourraient être mis en corrélation. C'est par exemple en 1880 que le congrès de Milan impose l'oralisation des malentendants et leur interdit la langue des signes, c'est en 1885 que l'abbé Rousselot réalise son premier appareil d'enregistrement, c'est enfin en 1888 que l'alphabet phonétique international (*API*) est mis au point. Il n'est donc plus possible d'étudier la langue à partir de la langue littéraire, qui perd son statut privilégié. La hiérarchie est même renversée, l'oral, premier, devenant plus important que l'écrit, qui n'en serait qu'une représentation imparfaite. Faut-il donc séparer l'oral de l'écrit, étudier leur évolution de manière différente, y voir au contraire des variantes d'un même système ? Autant de questions qui concernent d'abord les représentations que l'on a de la langue et la façon dont on la décrit, en liaison avec cette catégorie peu « sûre » qu'est celle « d'imaginaire de la langue » (G. Philippe, à paraître).

Le « siéclisme » n'est pas la seule façon d'organiser le temps. Faut-il penser par tranches plus petites, comme les décennies, les années vingt, les années soixante ? Le recours aux générations (K. Mannheim, 1990) est une autre façon de définir la périodisation, avec la difficulté attachée au terme, qui renvoie à l'ensemble de personnes qui appartiennent à une même classe d'âge, mais aussi à la tranche d'âge elle-même, comme dans l'expression « les jeunes générations » (C. Attias-Donfut, 1998). De ce point de vue, la variation peut être telle, par exemple entre le français dit standard et le français dit jeune, que plusieurs périodisations sont nécessaires et qu'un Français cultivé aura l'impression que ses contemporains sont Racine et Bossuet plutôt qu'un jeune parlant verlan. Mais la génération est un moyen d'articuler la durée courte des faits individuels et de la durée longue :

Il est nécessaire d'adopter la combinaison interactive des trois rythmes proposés par Braudel : la longue durée est par exemple celle pendant laquelle la notion de littérature reste à peu près identique; ou celle de l'oral, puis de l'écrit, puis de l'audiovisuel [...]. À l'autre extrémité, le temps court est celui des œuvres. Mais elles ne font événement que dans la mesure où surgissent en elles des pratiques de plus longue portée (par leur nouveauté ou par leur perfection), qui répondent elles-mêmes à une nouvelle situation socioculturelle et contribuent à une nouvelle vision de l'homme. La liaison entre la longue durée culturelle et la rapidité événementielle est assurée par le rythme des générations, en entendant par ce mot non pas une donnée biologique, mais une tendance historique. (J. Rohou, 2002, p. 713)

Quelles sont alors les tendances de la langue ? Leur détermination est en grande partie subjective et liée à des représentations de la langue elle-même : lorsque A. Martinet (1981 [1955]) s'interroge sur le changement linguistique et sur ses causes, il y répond en invoquant les besoins des locuteurs lorsqu'ils communiquent. La communication est au centre de sa linguistique : « une langue change parce qu'elle s'adapte constamment aux besoins des usagers, une langue change sans cesser de fonctionner et parce qu'il faut qu'elle fonctionne bien » (1981, p. 31). Et elle change en fonction du principe d'économie, c'est-à-dire du moindre

effort. Le « français avancé » obéit à ce principe téléologique. Ne s'agit-il pas là encore d'imaginaire linguistique ?

Que faut-il donc conclure ? Que la périodisation n'est pas donnée, mais qu'elle est construite, selon des principes qui doivent être explicités, et qu'il est donc probable qu'il n'y aura pas une et une seule périodisation linguistique, mais plusieurs, tantôt convergentes, tantôt divergentes, en fonction des faits, eux-mêmes construits, et des questions qui leur sont posées.

Usages particuliers ou système ?

Un autre problème doit être soulevé : la périodisation concerne-t-elle le système de la langue, qui est lui aussi une construction, ou les usages attestés ? Et ces usages, sont-ils eux-mêmes généraux, comme celui de l'oral ou de l'écrit, ou relèvent-ils de pratiques particulières, bref du style ?

Écrit, oral

Un mythe est toujours vivace dans la communauté linguistique, selon lequel l'oral représenterait la Langue véritable, dont l'écrit ne serait qu'une transcription imparfaite, et la spontanéité de la parole serait une garantie d'authenticité, alors que l'écrit suppose des agencements souvent manipulateurs. Un des enseignements de la rhétorique est pourtant que toutes nos productions langagières sont adaptées à un public, et demandent donc un contrôle au moins minimal. Il serait donc facile de critiquer cette vision qui n'est sans doute qu'une version plus moderne du mythe rousseauiste de l'origine des langues. On ne s'y attardera pas, et on s'interrogera simplement sur la spécificité de l'oral et de l'écrit dont F. de Saussure, dans son *Cours de linguistique générale*, affirmait la séparation. Il y voyait deux structures, tout en soulignant que la seconde n'était qu'une transcription de la première : « Langue et écriture sont deux systèmes de signes distincts ; l'unique raison d'être du second est de représenter le premier ». Cette représentation lui apparaissait comme une *illusion* : « c'est comme si l'on croyait que, pour connaître quelqu'un, il vaut mieux regarder sa photographie que son

visage » (1968 [1916], p. 45). Sauf que l'écrit, si on s'intéresse de près à ses caractéristiques, n'est pas une photographie de l'oral : « À partir de l'écrit elle [l'humanité] engendra du langage plus seul, du langage sans contexte, une langue intérieure, le secret, une part d'ombre entièrement neuve » (P. Quignard, 2002, p. 55). Faisons confiance aux écrivains, l'oral et l'écrit sont profondément différents.

L'oral se déroule dans le temps, si bien que c'est une autre métaphore trompeuse que de parler avec F. de Saussure de sa linéarité, tandis que l'écrit s'inscrit d'abord dans l'espace (R. Harris, 1993 ; J. Gardes Tamine, 2004a). L'oral suit une direction irréversible et les corrections que l'on peut leur apporter *a posteriori* n'annulent pas les paroles prononcées. Ce qui est dit est dit et ne peut être effacé. Le temps de la parole est imposé, ni le locuteur ni l'interlocuteur, qui le partagent, ne peuvent lui échapper. L'écrit, lui, suppose un espace orienté dans plusieurs directions, au moins verticale et horizontale, et brisé par le passage à la ligne ; le temps de leur parcours, par le scripteur ou le liseur, n'est ni simultané ni irréversible. Le premier peut biffer, le second revenir en arrière. Il faut également souligner le pouvoir d'abstraction de l'écrit, qui est distant de la situation, parce que les participants de l'échange éventuel² ne sont pas en présence l'un de l'autre, parce que l'oral s'accompagne de paramètres gestuels et corporels, dont la voix elle-même, alors que l'écrit doit les expliciter, les faisant passer du non-verbal au verbal :

Il y eut en elle une si brusque réaction, qu'elle étouffa de colère, bégayant sans larmes :
 – C'est tout ça ! On nous estropie les petits, maintenant !...
 (Zola, *Germinal*, p. 203)

On note d'ailleurs le paradoxe de la reproduction sans aucun raté d'un énoncé censé être bégayé !

2. L'écrit n'a sans doute pas fondamentalement une fonction de communication, sauf dans certains types de production comme la lettre, l'écriture est d'abord un acte intime, qui ne vise que secondairement un public. Sur les fonctions du langage, voir J. Gardes Tamine, 2004b [2001].

Une transcription fidèle de l'oral, à supposer que ce soit bien la mission de l'écrit, est ainsi impossible. Les romanciers qui ont feint d'employer une langue orale, comme J. Giono ou L.-F. Céline, construisent une représentation, en fonction de caractéristiques artificielles qu'ils lui attribuent³. G. Antoine peut conclure, après l'examen de textes de Céline, que « la langue écrite peut certes rechercher des équivalences de procédés oraux mais [qu']elle ne trouve point d'exactes correspondances » (1956, p. 482). De fait, lorsqu'on examine ce fragment du *Pont de Londres* :

Je lui imite les cris du carnage... Les râles, les hurrahs... Ça la trouble pas encore... Elle me trouve pas le plus grand des héros ?... le plus fantastique blessé ?... Je m'époumone pourtant !... je bave !... Que j'ai chargé moi !... Tagada !... en tête des plus escadrons !... des plus terribles !... des plus féroces !... Je me surpasse !... C'est autre chose malgré tout, quand même que les fadaises cinéma !... les petites loufoqueries, la tremblote !... Ah ! Salut !... (Céline, *Le Pont de Londres*, p. 42)

on constate qu'à côté de constructions relâchées comme la négation sans « ne », l'emploi de « ça » pour « cela », du grand nombre d'exclamations censées reproduire l'émotion, il suffirait d'enlever les points de suspension pour faire apparaître une syntaxe qui n'est pas différente de celle de l'écrit. Une réécriture suffit à le montrer : « Je bave que j'ai chargé, moi ! » La complétive est complétement de *baver* grâce à une extension métaphorique de la propriété qu'ont les verbes de parole (M. Gross, 1975) de se construire avec un tel complément : *dire, crier, hurler, susurrer, clamer, trompeter, baver... que...* Or cette extension est en réalité plus fréquente dans l'écrit que l'oral. Le meilleur exemple de l'adaptation que l'écrit fait subir à l'oral est évidemment celui du théâtre, comme l'a bien montré P. Larthomas : les comédiens « semblent parler, mais en réalité récitent, étant entendu que cette récitation doit donner l'impression d'être une improvisation, c'est-à-dire le contraire de ce qu'elle est réellement » (2007 [1972], p. 21).

Est-ce à dire que l'écrit et l'oral représentent deux grammaires d'une même langue, et supposent peut-être ainsi

3. Sur la question générale de la langue littéraire et de ses relations à la langue parlée, voir G. Philippe, à paraître.

la construction de périodisations différentes ? C'est ce que semblait penser Ch. Bally : « La plupart des gens parmi les plus cultivés ne se doutent pas que sans cesser de parler français, ils changent de grammaire selon qu'ils écrivent ou qu'ils parlent » (1951 [1909], t. 1, p. 309). On prendra une nouvelle fois l'exemple de l'apposition (voir F. Neveu, 1998). Elle est très fréquente à l'écrit, aussi bien en poésie qu'en prose. Rimbaud, Mallarmé, Baudelaire, pour s'en tenir à eux, en font un usage très fréquent :

Mille pensers dormaient, chrysalides funèbres
Frémissant doucement dans les lourdes ténèbres
(Baudelaire, *Les Fleurs du mal*, « Le Flacon », v. 9-10)

tout comme les romanciers du XIX^e siècle :

Mais déjà le fourgon, cette boîte sombre bien connue, était signalé. (Zola, *Germinal*, p. 203)

L'écrit contemporain l'utilise également. Duras l'affectionne :

Ç'aurait été un mot-absence, un mot-trou [...] Immense, sans fin, un gong vide, il aurait retenu ceux qui voulaient partir, il les aurait convaincus de l'impossible [...] (Duras, *Le Ravissement de Lol V. Stein*, p. 48)

Or, l'oral en est avare, alors même que la construction détachée semblerait en accord avec ces ruptures, ces interruptions, ces pauses, où l'on est tenté de voir quelques-unes de ses caractéristiques. Son emploi se limite à des situations où il « s'agit de préciser des relations parentales ou des fonctions déférées à des noms propres » et dans des « discours publics », dans des situations de « protocole » (C. Blanche-Benveniste et S. Caddéo, 2000, p. 69), c'est-à-dire précisément d'oral écrit. La *grammaire* de ces deux types peut-elle vraiment se décrire, dans ses caractéristiques et dans son évolution, de la même façon, quand l'une, celle de l'oral, se limite à quelques constructions rapportées par S. Caddéo dans sa thèse (2000) :

Je me souviens professeur avoir fait des travaux de groupe
Il arrive un moment que nous parents on arrive à avoir des doutes

alors que l'autre, comme on l'a rappelé plus haut, offre plusieurs configurations ?

Pourtant, un certain nombre d'indices laisse penser que, d'une manière générale, oral et écrit partagent une même grammaire. Si on va au-delà des « turbulences » (C. Blanche-Benveniste, 1997, p. 21) de l'oral, il est possible de faire apparaître des structures qui sont aussi celles de l'écrit. C. Blanche-Benveniste (1997, p. 18) transcrit ainsi l'énoncé « Il fallait avoir le euh... ah zut... Ah ! j'arrive plus à trouver le nom !... Le brevet, le, le diplôme là, de secouriste, le brevet de secouriste » :

Il fallait avoir le euh...
 (ah zut – ah j'arrive plus à trouver le nom)
 le brevet
 le
 le diplôme de secouriste
 le brevet de secouriste

La présence de l'incise n'a rien de déroutant, et le balbutiement ressemble fort à ces répétitions fréquentes par exemple chez Duras. Il se pourrait malgré tout que, derrière les différences très visibles, existe ce que Milner nomme le « réel de la langue ».

Ce réel, dans le cas de l'apposition, comment peut-on l'appréhender ? C'est, d'une certaine façon, poser la question de la norme, non pas en termes de « dites ou ne dites pas », en termes déontiques, mais en termes de structure, non pas non plus en prenant en compte des phénomènes extérieurs à la langue, mais des paramètres purement internes : nous devons considérer « que les règles grammaticales d'une langue sont indépendantes de toute échelle de valeurs, qu'elle soit logique, esthétique ou éthique » (L. Hjelmslev, 1968 [1943], p. 148). Nous devons également dissocier le système et l'usage, c'est-à-dire nous abstraire de la situation d'énonciation pour « établir une grammaire qui ignore les paramètres de l'acte d'énonciation, en dehors de la *deixis* [...]. Ce n'est pas la présence individuelle du locuteur en tant que tel qui importe, mais ce fondement abstrait et général de la parole » (J. Gardes Tamine, 2007, p. 182-183). Si la grammaire, comme il a déjà été dit, est la construction d'un langage de représentation, si elle constitue une analyse métalinguistique, la norme, ou plutôt le canon, est elle aussi

une construction abstraite de l'usage, qui permet en retour de retrouver cet usage dans les actualisations du système par les locuteurs individuels.

Dès lors, on pourrait décrire ainsi le phénomène de l'apposition : elle fait partie des insertions (satellites, constituants flottants, quel que soit le nom qu'on leur donne) qui s'ajoutent à la proposition minimale, faite du verbe et des éléments de sa valence (J. Gardes Tamine, 2004a, p. 151 sq) :

Ma voisine passe l'aspirateur.

Femme d'ordre, ma voisine passe l'aspirateur.

Le matin, ma voisine passe l'aspirateur.

Comme toutes les insertions, les appositions sont mobiles et peuvent occuper n'importe quelle position dans l'unité ainsi développée, frontale, finale, entre les groupes. Pour se limiter à l'apposition constituée par un groupe nominal, elle comprend obligatoirement un substantif et, facultativement, un déterminant, et des expansions de ce substantif. Une telle définition générale permet de rendre compte de tous les cas observés, dans l'oral, comme dans l'écrit. Il suffit de préciser ensuite les restrictions qui jouent dans les différents usages. L'oral emploie peu la construction et réduit généralement l'apposition à un substantif. L'écrit en use abondamment, avec des tendances d'ordre divers. On observe d'abord, depuis le XVIII^e siècle, un mouvement de grammaticalisation, qui conduit à rapporter une construction détachée frontale au sujet de la proposition, que ce soit une apposition nominale, un participe, précédé ou non de *en*⁴ :

L'évolution qui se dessine, dans la première moitié du XIX^e siècle, peut alors se résumer ainsi : la grammaticalisation du passage de la période à la phrase entraîne une intégration progressive de la construction périphérique, qui trouvera ses règles de fonctionnement à l'intérieur de la proposition. (J.-Ph. Saint-Gérand, 1999, p. 460)

4. Avec C. Touratier (1996, p. 54), je considère qu'il est inutile de parler de gérondif, dans lequel je vois simplement une construction prépositionnelle du participe, de même qu'une apposition nominale peut comporter une préposition : « En fils dévoué, il passe beaucoup de temps avec sa mère ».

Pourtant, de nombreux exemples montrent que cette restriction n'est pas vraiment appliquée et que la construction continue à jouir d'une certaine liberté, liée à son statut fondamental de satellite :

Moins absorbé par le mal à présent, ma vie redevenait certaine et consciente. (Gide, *L'Immoraliste*, p. 58)

Gloire de douceur mais aussi d'indifférence, découvrait-on très vite, jamais elle n'avait paru souffrir ou être peinée, jamais on ne lui avait vu une larme de jeune fille. (Duras, *Le Ravissement de Lol V. Stein*, p. 12)

On observe ensuite que si un substantif sans expansion est généralement accompagné d'un déterminant, ce n'est pas le cas dans l'oral, ni chez certains écrivains (voir *supra*). Il faut donc en tirer la conclusion que l'apposition en tant que structure n'a pas évolué depuis les siècles classiques, et que c'est sectoriellement, dans l'usage, qu'on peut distinguer des variations. Ou, plus précisément, si on laisse de côté l'opposition de l'écrit et de l'oral pour se concentrer sur l'écrit, que ces variations sont stylistiques. Plus que de périodisation de la langue, il faudrait sans doute alors parler, avec J.-Ph. Saint-Gérand, de périodisation des « formations discursives » (1999, p. 384).

Les genres

De ce point de vue, il y a toute chance qu'on ne puisse établir une périodisation identique pour la poésie et la prose, pour s'en tenir à ces deux genres. Aux *normes-canons* de la description grammaticale, viennent s'ajouter des conventions spécifiques. Il est facile de délimiter des périodes littéraires pour la poésie : formation du vers, période d'équilibre avec la poésie classique et néo-classique, contestation des règles depuis le romantisme, passage au poème en prose et au vers libre à la fin du XIX^e siècle. Dans cette évolution, une place doit être faite à l'irruption de ce que J. Schlanger nomme « l'événement » :

Par définition, un événement ne fait pas qu'illustrer les consignes. Par sa saveur, par sa présence, par son impact, il les révèle. Il compte et il marque. Plus ou moins subtilement, l'événement littéraire impose une coupure : entre avant et

depuis, sans et avec, pour et contre, puisque et malgré, comme et différemment. (1992, p. 43)

La poésie de Rimbaud ou celle de Mallarmé font événement et jusqu'à l'époque contemporaine. Il est relativement facile de marquer le moment des ruptures, le moment où les conventions d'une période ne sont plus acceptées, mais constituent un repère qu'on ne saurait abandonner tout à fait : le vers libre par exemple conserve le terme même de vers, garde en creux sa définition comme unité minimale du poème. Puis les conventions finissent par disparaître en tant que telles et deviennent simplement des variables dont on va jouer pour construire le poème. Dimensions graphique, phonique, morphosyntaxique (c'est le cas dans l'exemple suivant), rhétorique, rythmique, toutes sont utilisées indépendamment comme variable de création et de construction du poème :

Tu me suicides, si docilement.
je te mourrai pourtant un jour.
Je connais cette femme idéale
et lentement je neigerai sur sa bouche.
(Desnos, « Au mocassin le verbe », *Corps et biens*, p. 79)

Si les formes varient, la langue, elle, pourtant change peu. Lorsque Rimbaud cherche à trouver une langue nouvelle, ce n'est pas dans la syntaxe qu'il la trouve, mais dans les alliances de termes inattendues, lesquelles renvoient à l'imaginaire et à une relation au réel :

Bien après les jours et les saisons, et les êtres et les pays,
Le pavillon en viande saignante sur la soie des mers et des
fleurs arctiques ; (elles n'existent pas.)
(Rimbaud, « Barbare », *Poésies*, p. 232)

C'est alors moins la dimension proprement linguistique qui varie que l'ontologie que suppose le langage. M. Prandi, à propos de l'analyse des tropes, a insisté sur la distinction du linguistique et de l'ontologique :

Une langue peut être envisagée comme un réservoir de structures formelles virtuelles, grammaticales et lexicales, qui rendent possible la construction de contenus complexes. Avec la construction et la mise en circulation d'expressions

signifiantes complexes, cependant, le dispositif est obligé de se projeter hors de lui-même, et de s'engager dans une interaction fonctionnelle avec un univers structurellement étranger [...]. En tant qu'instrument de création conceptuelle et de maîtrise symbolique du monde, la langue en action est fonctionnellement inséparable d'une ontologie. (1992, p. 38)

On peut néanmoins distinguer une période qui va jusque vers les années soixante-dix, où, très grossièrement, on reste sur l'élan rimbaldien, et une autre période où l'esthétique du fragment, du discontinu, déjà présente à la fin du siècle précédent, et justement dans les « fraguements » de Rimbaud, se développe dans la langue elle-même, et plus seulement dans les formes du poème.

La typographie souligne l'éclatement de la continuité. Qu'elle soit prose ou vers, la poésie utilise souvent le blanc qui vient trouer le texte, ainsi que la disposition et les contrastes de caractères, qui interdisent même parfois une lecture linéaire :

capitale de l'immobilité	
	<i>même l'ombre brune</i>
comme la paix des mots	
	<i>ne nous endort plus</i>
dans l'épaisseur du monde	
	<i>et c'est lourdeur au corps</i>
cette rouille s'étend	
	<i>ce qui lève</i>
au bord des lèvres	
	<i>la nuit</i>

(Titus-Carmel, *Ici rien n'est présent*)

Le travail sur la typographie consiste aussi en un emploi particulier de la ponctuation (J. Dürrenmatt, 2000), souvent absente, ou réduite aux ponctuations majeures. Le début de la ligne – du vers – n'est plus marqué par une majuscule :

La mer argent brûlé
 sur le rivage des roses-sable
 j'aime la trace des écritures
 hiéroglyphes
 étoilés de poussière
 et cette rose rouge

(Béatrice Bonhomme, « L'Embellie », *Poumon d'oiseau éphémère*, p. 145)

La répartition des espèces de mots est peut-être une autre marque de la poésie de l'extrême contemporain : la brièveté des poèmes, et de la ligne, va de pair avec une raréfaction des verbes au profit d'une augmentation considérable du nombre de substantifs⁵. On le voit dans le texte de Titus-Carmel, on le verrait chez la plupart des poètes nés après la guerre de 1939-1945. La syntaxe est fondamentalement nominale, les phrases sont averbales, les notations sont légion. Quand, chez Char, le fragment s'accommodait d'une phrase conforme aux canons : « Mon exil est enclos dans la grêle. Mon exil monte à sa tour de patience. Pourquoi le ciel se voûte-t-il ? » (« *Lettera amorosa* », *Œuvres complètes*, p. 345), il requiert maintenant l'absence de verbe, souvent liée à une structure énumérative ou à des notations :

Limailles d'ardoises
Fils d'acier des navires
et ces rocs tendus
entre les noires chairs
(Jeanine Baude, *C'était un paysage*, p. 8)

Ce sont d'autres tendances qui se manifestent dans le roman où la continuité, le « continu » (J.-P. Goux, 1999), est nécessaire, même lorsque la ponctuation brise momentanément le rythme. C'est un point qui a été souvent relevé que la segmentation par une ponctuation forte d'une unité syntaxique et sémantique. Le Clézio la pratique (M. Kastlberg-Sjöblom, 2008, p. 185), ainsi que Claude Simon ou Duras, alors même que leur type d'écriture est différent :

La même différence sépare la dame et la jeune fille au chapeau plat des autres gens du poste. De même que toutes les deux regardent les longues avenues des fleuves, de même elles sont. Isolée toutes les deux. Seules, des reines. Leur disgrâce va de soi. (Duras, *L'Amant*, p. 111)

5. C'est peut-être une tendance générale de la langue littéraire depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle (S. Smadja et J. Piat, 2009), mais plus particulièrement nette en poésie contemporaine.

L'étrangeté du passage n'est qu'apparente. On s'arrête sur le verbe *être* en fin de phrase, mais l'attribut de la séquence suivante vient résoudre l'attente et la cohésion est d'autant plus forte que *toutes les deux* est répété. D'une manière générale, la segmentation, outre qu'elle peut rappeler dans certains cas le déroulement d'un énoncé oral, semble suivre le cheminement, les étapes de l'écriture. Comme on vient de le souligner, la syntaxe n'est pas atteinte et il ne s'agit là que d'une *pseudo-syntaxe libre*. C'est encore ce qui apparaît à la lecture de la phrase de Claude Simon, qui contraste pourtant si fortement avec l'écriture blanche de Duras :

Peut-être qu'ils n'y voient pas de différence ce type du bistrot n'avait pas trop l'air non plus de faire de différence entre sa femme et son chien peut-être que c'est un chien changé en femme peut-être savent jeter les sorts Secrets qui se perdent dommage Commode pourtant alors il a transformé sa chèvre en fille ou sa sœur en chèvre (Claude Simon, *La Route des Flandres*, p. 128)

Si les séquences sans verbe sont nombreuses – mais la langue ne les interdit pas, même si elles sont aux marges des structures canoniques –, celles qui en présentent pourraient fort bien être réécrites : « Peut-être qu'ils n'y voient pas de différence. Ce type du bistrot n'avait pas l'air non plus de faire de différence entre sa femme et son chien. Peut-être que c'est un chien changé en femme, peut-être qu'ils savent jeter les sorts, secrets qui se perdent. Commode pourtant. Alors il a transformé sa chèvre en fille ou sa sœur en chèvre ». Il suffit de rétablir un pronom omis (*ils*) pour retrouver une série de propositions courtes et ordinaires.

Cette langue des romanciers, qu'a-t-elle donc de si moderne ? En dehors de la liberté de surface qui s'y manifeste, elle ne s'écarte guère du système. Duras dit même rechercher « une grammaire très primitive, très simple, très primaire presque » (1977, p. 94) et essayer de trouver « les nuits de Racine ». Cette référence à Racine est fréquente chez elle :

La musique aussi, c'est le divin. Il faut beaucoup chercher pour le trouver dans l'écrit, je l'ai trouvé : le vent du divin souffle dans les grandes forêts de Racine. Sur les cimes de la grande

forêt racinienne. C'est Racine mais pas détaillé, pas lu, pensé.
C'est la musique de Racine. C'est la musique qui parle. (1987,
p. 82)

Qu'est-ce à dire, sinon que la proximité de Duras avec Racine suppose une proximité de langue, qui dépasse les générations et les siècles, et complique encore toute tentative de périodisation ?

Si bien donc que l'on peut se poser une ultime question, celle de savoir si toutes les périodisations ne sont pas aussi faites pour être contestées, parce qu'elle renvoient non seulement à des faits, mais à des attitudes, des imaginaires, dont la portée s'étend bien au-delà des décennies, des générations et des siècles. Mais c'est probablement dans cette contestation même, qui conduit à définir, expliciter, argumenter toute proposition, que réside leur intérêt, puisqu'elle oblige à repenser ce que l'on croyait acquis, à associer synchronie et diachronie, à opérer des rapprochements et des séparations nouvelles, bref, à adopter vis-à-vis de sa langue l'attitude de curiosité qui est à la base de l'activité grammaticale.

Références bibliographiques

- ANTOINE Gérard, 1956, « Où va notre langue littéraire ? » *Annales de l'université de Paris*, 26/4, p. 469-85.
- ATTIAS-DONFUT Claudine, 1998, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, Paris, PUF.
- AUROUX Sylvain, 1998, *La Raison, le langage et les normes*, Paris, PUF.
- BALLY Charles, 1951 [1909], *Traité de stylistique française*, Paris, Klincksieck, 2 vol.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1997, *Approches de la langue parlée en français*, Gap/Paris, Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire et CADDÉO Sandrine, 2000, « Préliminaires à une étude de l'apposition dans la langue parlée », *Langue française*, 125, p. 60-70.

- BRUNOT Ferdinand, 1937, *Histoire de la langue française*, t. III, 2^e partie (*La Formation de la langue classique (1600-1660)*), 1^{re} éd. 1909).
- CADDÉO Sandrine, 2000, *L'apposition : analyse syntaxique de l'apposition nominale détachée dans divers registres de la langue parlée et de l'écrit en français contemporain*, thèse de doctorat, Université de Provence.
- CHAURAND Jacques (dir.), 1999, *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Le Seuil.
- COMBETTES Bernard et MARCHELLO-NIZIA Christiane, 2008, « La périodisation en linguistique : problèmes théoriques et méthodologiques », dans J. Durand, B. Habert et B. Laks (dir.), actes en ligne du *Congrès mondial de linguistique française – CMLF'08*, www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=toc&url=/articles/cmlf/abs/2008/01/contents/contents.html.
- DEULOFEU José et VALLI André, 2007, « Sur l'aspect normatif des descriptions linguistiques en français », dans G. Siouffi et A. Steuckardt (dir.), *Les Linguistes et la norme. Aspects normatifs du discours linguistique*, Berne, Peter Lang, p. 87-110.
- DÜRRENMATT Jacques (dir.), 2000, « La Ponctuation », *La Licorne*, 52.
- FOURNIER Nathalie, 1998, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin, coll. « Sup ».
- GADET Françoise, 1999, « La langue française au xx^e siècle », dans J. Chaurand (dir.), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Le Seuil, p. 581-671.
- GARDES TAMINE Joëlle, 2004a, *Pour une grammaire de l'écrit*, Paris, Belin.
- , 2004b [2001], *La Stylistique*, Paris, Armand Colin.
- , 2007, « Normes ou canons dans la description grammaticale ? », dans G. Siouffi et A. Steuckardt (dir.), *Les Linguistes et la norme. Aspects normatifs du discours linguistique*, Berne, Peter Lang, p. 178-89.

- GOUX Jean-Paul, 1999, *La Fabrique du continu. Essai sur la prose*, Seyssel, Champ Vallon.
- GREVISSE Maurice, 1953, *Le Bon Usage*, Gembloux, Duculot, 5^e éd.
- GROSS Maurice, 1975, *Méthodes en syntaxe. Le régime des constructions complétives*, Paris, Hermann.
- HARRIS Roy, 1993, *La Sémiologie de l'écriture*, Paris, Éditions du CNRS.
- HJELMSLEV Louis, 1968 [1943], *Prolégomènes à une théorie du langage* suivi de *La Structure fondamentale du langage*, Paris, Éditions de Minuit.
- HUCHON Mireille, 2002, *Histoire de la langue française*, Paris, Le Livre de poche.
- KASTLBERG-SJÖBLOM Margareta, 2008, dans R. Bourkhis et M. Benjelloun (dir.), *La Phrase littéraire*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant.
- LARTHOMAS Pierre, 2007 [1972,] *Le Langage dramatique*, Paris, PUF.
- MANNHEIM Karl, 1990, *Le Problème des générations*, Paris, Nathan.
- MARTINET André, 1981 [1955], *Économie des changements phonétiques*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- MILNER Jean-Claude, 1995, *Introduction à une science du langage*, Paris, Le Seuil.
- NEVEU Frank, 1998, *Études sur l'apposition*, Paris, Champion.
- PHILIPPE Gilles, à paraître, « Par faisceaux et par moments : sur la possibilité d'une histoire stylistique de la littérature », dans J. Gardes Tamine et G. Molinié (dir.), actes de la journée *Style et création littéraire*, Paris, Champion.
- PHILIPPE Gilles et PIAT Julien (dir.), 2009, *La Langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Paris, Fayard.
- PRANDI Michele, 1992, *Grammaire philosophique des tropes. Mise en forme linguistique et interprétation discursive des conflits conceptuels*, Paris, Les Éditions de Minuit.

- ROHOU Jean, 2002, « La périodisation : une reconstruction révélatrice et explicatrice », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2002/5 (vol. 102), p. 702-732.
- SAINT-GÉRAND Jacques-Philippe, 1999, « La Langue française au XIX^e siècle », dans J. Chaurand (dir.), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Le Seuil, p. 377-504.
- SAUSSURE Ferdinand de -, 1968 [1916], *Cours de linguistique générale*, éd. T. De Mauro, Paris, Payot.
- SCHLANGER Judith, 1992, *La Mémoire des œuvres*, Paris, Nathan, coll. « Le Texte à l'œuvre ».
- SMADJA Stéphanie et PIAT, Julien, 2009, « Le triomphe du nom et le recul du verbe », dans G. Philippe et J. Piat (dir.), *La Langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Paris, Fayard, p. 155-177.
- TOURATIER Christian, 1996, *Le Système verbal français*, Paris, Armand Colin, coll. « U ».
- VERDIER Yvonne, 1979, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, Gallimard.

Auteurs cités

- BAUDE Jeanine, 1992, *C'était un paysage*, Paris, Rougerie.
- BAUDELAIRE Charles, *Les Fleurs du mal*.
- BONHOMME Béatrice, 2004, *Poumon d'oiseau éphémère, Poèmes 1996-2001*, Colomars, Melis éditions.
- CÉLINE Louis-Ferdinand, 1987 [1964], *Le Pont de Londres*, Paris, Gallimard, coll. « Folio ».
- CHAR René, 1983, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade ».
- DESNOS Robert, 1978 [1953], *Corps et biens*, Paris, Gallimard, coll. « Poésie ».
- DURAS Marguerite, 1964, *Le Ravissement de Lol V. Stein*, Paris, Gallimard, coll. « Folio ».
- , 1977, *Les Lieux*, entretiens avec Michèle Porte, Paris, Les Éditions de Minuit.

—, 1984, *L'Amant*, Paris, Les Éditions de Minuit.

—, 1987, *La Vie matérielle*, Paris, POL.

GIDE André, 1972 [1902], *L'Immoraliste*, Paris, Gallimard, coll. « Folio ».

PROUST Marcel, 2001, *Jean Santeuil*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto ».

QUIGNARD Pascal, 2002, *Les Ombres errantes*, Paris, Grasset.

RIMBAUD Arthur, 1999, *Poésies, Une saison en enfer, Illuminations*, éd. L. Forestier, Paris, Gallimard, coll. « Poésie ».

SIMON Claude, 1960, *La Route des Flandres*, Paris, Les Éditions de Minuit.

TITUS-CARMEL Gérard, 2003, *Ici rien n'est présent*, Seyssel, Champ Vallon.

ZOLA Émile, 1968, *Germinal*, Paris, Garnier/Flammarion.

Résumés

Robert DE DARDEL, « Les préalables méthodologiques de la linguistique historique du français »

Résumé

Le latin, envisagé sous toutes ses formes, écrites et parlées, à toutes les époques de son existence et partout où il a été pratiqué, c'est-à-dire le latin global, se prête à deux approches scientifiques diachroniques : 1) la démarche néogrammairienne des romanistes, qui consiste à reconstruire, à partir d'une comparaison systématique des langues romanes, la forme parlée de leur langue mère, le protoroman, et 2) la démarche de nombreux latinistes, au premier rang desquels H.-F. Muller (1929), consistant à faire dériver la genèse et l'évolution des langues romanes du latin antique écrit. Le présent essai vise à montrer que ces deux approches, de par un choix mutuellement exclusif des deux médias, le latin parlé chez les romanistes, le latin écrit chez les latinistes, débouchent, en fait de description historique, sur des résultats, notamment typologiques, différents et en partie incompatibles.

Abstract

Latin, as considered in all its aspects, both written and spoken, in all the periods of its existence and wherever it has been practised, i.e. global Latin, admits two ways of scientific

study: (i) the neogrammarian way, used by Romanists, which consists in reconstructing it as the spoken mother language of the Romance languages, called Proto-Romance, through a systematic retrospective comparison of the Romance languages, and (ii) the application by many Latinists of the H. F. Muller's (1929) way, relying upon the hypothesis that the Romance languages originate in and evolve from antique written Latin. The present essay aims at showing that, because of the mutually exclusive choice they require, the two ways of handling the problem between spoken and written Latin finally arrive at very different and partly incompatible results, in the field of historical description.

Michel BANNIARD, « Du latin tardif (iii^e-vii^e siècle)
au protofrançais (viii^e siècle) : vers un nouveau paradigme »

Résumé

Le nouveau paradigme propose de modifier nettement les points de vues, la terminologie et la chronologie du passage du latin au français. Il renonce au dualisme langagier opposant le latin littéraire et le latin vulgaire au profit d'un *continuum* latinophone soumis aux variations *dia*, comme toute langue vivante : tous les locuteurs ont parlé latin – et non pas un créole ; de ce fait le rapport entre langue écrite et langue parlée, au lieu d'être renvoyé à un clivage radical, est étalonné contextuellement. Il abandonne l'idée d'une transformation du latin parlé sous l'effet de forces négatives, précisément une pathogenèse, au profit d'une modélisation dynamique positive : le latin parlé classique est porteur du changement, comme le prouve la présence de signaux annonciateurs des transformations à venir, au coeur même des textes littéraires. Enfin, le nouveau paradigme construit une histoire langagière qui périodise l'évolution au moyen d'une série de dialectes diachroniques conduisant du latin parlé au français parlé. L'attribution de frontières chronologiques à ces dialectes se fait par corrélation avec l'évolution au cours des siècles de la

communication latinophone. Le tout conduit à une datation précise du bourrelet d'isoglosses dont la traversée transforme le latin parlé tardif mérovingien (VI^e-VII^e s.) en protofrançais (VIII^e s.). Et il permet de démontrer que le phrasé roman en acrolecte des *Serments de Strasbourg* est parfaitement reconnaissable dès le VIII^e siècle sous un vêtement latiniforme.

Abstract

The new paradigm aims at modifying utterly the viewpoints, terminology and chronology of the transition from latin to french language. It avoids the linguistic dualismus splitting latin between literary and vulgar latin, to carve a latin-speaking *continuum* submitted to the so-called *dia-* variations, the way any living speech does : all speakers did speak latin - and in no way a creole ; so, the relation between written and spoken language, instead of being dismantled as utterly rifted, grows nowadays context-stamped. The paradigm drops the idea of spoken latin transforming itself under the pressure of negative impacts (the very name is pathogenesis), to grasp a dynamical positive model : classical spoken and written latin is by itself moving structurally towards change, as proved by signs foreshadowing incoming changes in late latin, popping up in the very core of classical literary latin. By the way, the new paradigm builds a story of language and periodises its evolution through a file of several diachronic dialects which open the road from spoken latin to spoken french. Delineating chronological frontiers between these dialects is made by correlating them with the way latin-speaking communication evolved along centuries. The mass result is an acute dating of the pack of isoglosses which when gone through, late spoken merovingian latin (VIth-VIIth century) has become early spoken french (VIIIth c.). Last point of the new paradigm : to make obvious that the romance phrasé in top stylistic level of the *Strasburg Oaths* is clearly shining though the illuding mask of latinizing writings as soon as the very eighth century.

Bernard COMBETTES, « La délimitation du français préclassique : aspects syntaxiques »

Résumé

La présente contribution s'interroge sur les problèmes posés par la délimitation des périodes dans l'étude diachronique du français, à travers le cas du français préclassique. Elle propose d'établir la périodisation à partir de critères internes, en envisageant l'évolution individuelle des microsystèmes dans le cadre d'un changement plus vaste.

Cette démarche permet moins de distinguer des *ruptures* dans l'évolution que des *paliers* correspondant à des stabilisations temporaires d'un état de langue pour une majorité de locuteurs. C'est ainsi que les années 1620-1630 sont perçues (y compris par les remarqueurs de l'époque) comme l'aboutissement d'un changement global de la langue (l'abandon du système casuel), dont on peut observer les manifestations en morphosyntaxe dans la grammaticalisation du syntagme verbal, la spécialisation des catégories grammaticales ou la délimitation de la périphérie syntaxique.

Abstract

This contribution questions the relevance of periodization in French diachronic studies through the particular case of «français préclassique». It aims to base such periodization upon internal criteria by examining the evolution of linguistic microsystems. This approach doesn't reveal actual changes but periods of stasis in the evolution of some microsystems for a majority of speakers. From this point of view, 1620's can be regarded as the end point of several local evolutions which partake of a major global change, the disappearance of old case system.

Claire BADIOU-MONFERRAN, « Le “français préclassique” et l’“Early Modern French” »

Résumé

Dans cette contribution, nous décrivons et évaluons la pertinence respective, pour la linguistique diachronique, de l’approche d’inspiration franco-française, consistant à séquencer le français du XVII^e siècle en « “français pré-classique” / “français classique” », et de l’approche d’inspiration anglo-américaine, inscrivant à l’inverse l’entier du français du XVII^e siècle dans un régime d’historicité plus englobant : celui de l’« Early Modern French » (« français de la première modernité »). Nous montrons que si le couplage « “français pré-classique” / “français classique” » repose sur un « modèle variationniste » de la langue, et entend faire apparaître ce qu’il nomme des « chronolectes », l’« Early Modern French » repose pour sa part sur un « modèle émergentiste », se soutenant de l’établissement de nouveaux « paramètres » dans le macrosystème de la langue. Pour finir, nous en appelons à défendre la notion de « français préclassique », mais contre l’utilisation qu’en font ses amateurs.

Abstract

In this contribution, we seek to describe and evaluate the respective relevance of the Franco-French approach, which divides the French language of seventeenth century in “preclassic French language” / “classic French language”, and the Anglo-American approach, which integrates the whole of the French language of seventeenth century into a scheme involving wider historicity: that of the “Early Modern French”. We show that the approach of “preclassic French language” / “classic French language” is based on a “variationist model of the language”, and intends to set and specify some “chronolectes”, and that the “Early Modern French” for its part rests on an “emergentist model”, which appeals the establishment of new “parameters” in the language’s macrosystem . Finally, we seek to defend the notion of “preclassic French”, but differently of its amateurs’ use.

Joëlle GARDES TAMINE, « À quelle heure s'il vous plaît ? »

Résumé

Cet article s'interroge sur quelques difficultés liées à la périodisation. S'il est en effet relativement aisé de déceler une évolution dans le lexique, c'est beaucoup plus difficile en syntaxe (les exemples retenus sont ceux du relatif et de l'apposition). Ces difficultés concernent la notion même de fait grammatical, qui n'est pas donné, mais construit à partir des observables et d'une théorie. Elles concernent également les différents usages, en particulier l'opposition entre langues écrite et parlée. Toute périodisation, en définitive, est en partie subjective et liée à un imaginaire de la langue.

Abstract

This article aims at showing some difficulties of periodisation. If it is indeed relatively easy to discover an evolution in the lexicon, it is much more difficult in syntax (the examples chosen are the ones of the relative and the apposition). These difficulties concern the notion of grammatical fact itself, which is not given, but built from the *data* and from a theory. They also concern the various uses, in particular the opposition between written and spoken languages. Any periodisation is indeed partially subjective and linked to representations of the language.

Sandrine REBOUL-TOURÉ, « La dynamique lexicale en français contemporain : faits de discours ou faits de langue ? Autour de la télématique et de l'internet »

Résumé

Le changement linguistique semble renfermer une aporie, maintenir en équilibre les évolutions et l'intemporalité du système. Plutôt que de s'interroger sur le moment d'un éventuel passage du fait de discours au fait de langue, nous proposons de parler de *continuum* afin de prendre en considération une circulation de l'un à l'autre et inversement. C'est dans ce

cadre que nous présentons quelques phénomènes lexicaux du français contemporain autour de la télématique et de l'internet. L'émergence de nouveaux éléments comme les fracto-morphèmes contrarie l'analyse morphologique puis, portés par l'usage, ils sont à l'origine de paradigmes de créations et tendent à s'insérer dans le système. Par ailleurs, la double lexicalisation avec un emprunt à l'anglais suivi d'un néologisme officiel en français entraîne des déplacements de valeurs dans le système.

Abstract

Linguistic change is characterized by and inherent contradiction: keeping the balance between system's dynamics and system's timelessness. Rather than question the transformation of discourse phenomena into language elements, let us adopt a *continuum* (point of) view. Such a position permits us to take into account the comings and goings between language and discourse while studying the dynamics of telematics (Minitel) and Internet vocabulary in French.

On the one hand, the notion of fracto-morpheme interferes with the morphologic analysis. On the other hand, these a-systemic "morphemes" set new word-creation paradigms and thus tend to impose their presence in the system.

In addition, the double lexicalization due to borrowings from English that are followed by an official French neologism leads to a renegotiation of the system's values.

Finally, the technological revolution due to new media/informatics produces huge changes in the lexical system.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT (Université de Tel Aviv)
Françoise BERLAN (Université Paris-Sorbonne)
Mireille HUCHON (Université Paris-Sorbonne)
Peter KOCH (Universität Tübingen)
Anthony LODGE (Saint Andrews University)
Christiane MARCHELLO-NIZIA (École Normale Supérieure-LSH, Lyon)
Robert MARTIN (Université Paris-Sorbonne/Académie des inscriptions
et belles-lettres)
Georges MOLINIÉ (Université Paris-Sorbonne)
Claude MULLER (Université Bordeaux 3)
Laurence ROSIER (Université Libre de Bruxelles)
Gilles ROUSSINEAU (Université Paris-Sorbonne)
Claude THOMASSET (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ DE RÉDACTION

Claire BADIOU-MONFERRAN (Université Paris-Sorbonne)
Michel BANNIARD (Université Toulouse 2-Le Mirail)
Annie BERTIN (Université Paris 10-Nanterre)
Claude BURIDANT (Université Strasbourg 2)
Maria COLOMBO-TIMELLI (Université degli Studi di Milano)
Bernard COMBETTES (Université Nancy 2)
Frédéric DUVAL (Université de Metz)
Pierre-Yves DUFEU (Université Aix-Marseille 3)
Amalia RODRIGUEZ-SOMOLINOS (Universidad Complutense
de Madrid)
Philippe SELOSSE (Université Lyon 2)
Christine SILVI (Université Paris-Sorbonne)
André THIBAUT (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ ÉDITORIAL

Olivier SOUTET (Université Paris-Sorbonne),
Directeur de la publication
Joëlle DUCOS (Université Paris-Sorbonne-ÉPHÉ), Trésorière
Stéphane MARCOTTE (Université Paris-Sorbonne),
Secrétaire de rédaction
Thierry PONCHON (Université de Reims Champagne-Ardenne),
Secrétaire de rédaction
Antoine GAUTIER (Université Paris-Sorbonne), Diffusion de la revue

Table des matières

Avant-propos Olivier SOUTET.....	7
Les préalables méthodologiques de la linguistique historique du français Robert DE DARDEL	15
Du latin tardif (III ^e -VII ^e siècle) au protofrançais (VIII ^e siècle) : vers un nouveau paradigme Michel BANNIARD	39
La délimitation du français préclassique : aspects syntaxiques Bernard COMBETTES	59
Le « français préclassique » et l' <i>Early Modern French</i> Claire BADIOU-MONFERRAN.....	83
« À quelle heure s'il vous plaît ? » Joëlle GARDES-TAMINE.....	111
La dynamique lexicale en français contemporain : faits de discours ou faits de langue ? autour de la télématique et de l'internet Sandrine REBOUL-TOURÉ	137
Résumés.....	167

